Journal

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

de la

LANGUE FRANÇAISE,

Rédigé par M. Marle,

Membre de l'Athénée, de la Société Grammaticale, etc., etc., et par plusieurs autres Grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU, *Art poétique.*

DOUZIÈME N°.

Deuxième Volume.

Paris,

Au Bureau, chez M. Marle, rue du Bouloy, N° 8;

CHEZ { Garnier, Neveu, Palais-Royal;
Johanneau, rue du Coq Saint-Honoré.

1827.

Votre abonnement est fini. Nous continuerons de
ous envoyer le Journal Grammatical à moins que
vous ne nous donniez un avis contraire avant quinze jours.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER VOLUME,

COMPOSÉ DES DIX PREMIÈRES LIVRAISONS.

A

Pages.

Abstraction. 21, 36.
Aucun. 65.
Adjectif. 44, 93, 141, 290.
Adverbe. 202.
Alphabet. 65
Aim, ain, aint (terminaisons). 269.
Ame ou esprit. 21.
Ance, anse, ence, ense (terminaisons). 283.
Ant ou ent (suppressiou du t) 111, 169.
Apostrophe. 66.
Appartenant (accord de ce participe). 113, 401.
A propos de bottes. 200.
Article. 44, 94.
Articulations. 65.
Autant que, aussi bien que, ainsi que, 322.

B

Brioche (faire une) 449.

C

Ce qui, ce qu'il (synonymie) 60, 196.
C'est à vous que. 395.
Cion, tion, etc. (terminaisons) 12, 15.
Classification des mots. 44, 90, 133, 149, 269, 429.
Comme. 322
Compréhension. 21, 36.
Conjonctions. 204.
Confrère et collègue. 459.
Consonnes (dédoublement). 244.
Cours d'orthographe usuelle. 520.
Coûté (participe). 116, 221.

Critique grammaticale.

Grammaire de M. Lefranc. 468.
Poésies de M. de la Martinc. 155, 310.
Prospectus de l'Abeille des Demoiselles. 51, 98.
Prospectus de la maison de Ste. B. 500.
Style romantique. 424.
Tableau du professeur M. 108, 517.
Tristan. 372.
Cruche (c'est une). 450.

D

De même que. 322.
Désirer. 131, 237, 451.
Didactique. 37, 90, 147, 213, 367, 461.
Diphthongues. 65.
Discours (parties du). 21, 36, 44, 90, 149.
Dormi (participe). 116, 221.
Droit ou droite. 399.

E

E (différentes sortes). 65.
Ein, ain, etc. (terminaisons). 269.
Elémens du langage. 65.
Emploi des règles. 213, 307.

Pages.
Ence, ance, etc. (terminaisons). 283.
Ent ou ant (finales). 111, 169.
Espèce. 21, 36.
Espérer de 451.
Etendue d'une idée. 21, 36.
Etre (a-t-il un complément). 340.
Etymologie du mot *Jus*. 286.
Eur, eure, eurre (terminaisons). 186.
Extravagant ou extravaguant. 457.

F

Fatigant ou fatiguant. 457.
Finales *cion*, *sion*, *tion*, *xion*. 12, 15.
Ir ou ire (terminaisons). 56, 58.
Oir ou oire (terminaisons). 15, 20.

G

Grammaire française.

Classification des mots et définitions. 133, 201, 360, 407, 503.
Elémens du langage. 65.
Genre. 21, 56.
Notions métaphysiques. 21.
Gaîment ou gaiement. 446.

H

H (deux sortes). 65.

I

Idée. 21, 56, 40.
Idiome. 65.
Idiotisme. 65.
Ien, in, ingt (terminaisons). 269.
Impression. 21, 36.
Individu. 21.
Interjection. 205.
Intrigant ou intriguant. 457.

Introduction.

Première partie.—Solutions.
Deuxième. — Cours régulier de langue française.
Troisième. — Didactique.
Quatrième. — Critique. 1, 12.

Pages.
Invariables. 46, 97.
Ion, cion, sion, tion, xion (terminaisons). 12, 15.
Ir ou ire (finale d'un infinitif, d'un substantif). 58.

J

Jeu étymologique et mnémonique. 474.
Jour (dit-on : *un jour au soir*). 496.
Jugement. 21, 36, 40.
Jus (étymologie). 286.

L

Langage, langue. 65.
Langui (participe) 116, 221.
Le, la, les (quand il faut les répéter). 501.
Lettres. 65.
Locutions. — A propos de bottes. 200.
Lui, soi. 389.

M

M. (Son emploi.) 500.
Majuscules, minuscules. 65, 518.
Marchez droit (ou droite). 399.

Métaphysique.

Impressions.
Organes.
Sens.
Sensations.
Ame ou esprit.
Idée.
Genre.
Espèce.
Individu.
Pensée.
Jugement.
Proposition.
Raisonnement.
Phrase.
Période.
Discours. 21, 36, 37.
Moins que. 322.

Mots.

Pages.
Classification. 44, 90, 150, 269.
Primitifs ou dérivés.
Simples ou composés.
Familles (des).
Diminutifs.
Dépréciatifs.
Négatifs.
Techniques. 66.

O

Oir ou *oire* (finales). 15, 20.
Onomatopées. 65.
Organe. 21, 36.
Orthographe ou orthographie, absolue, relative. 66.
Orthographiques (signes). 66.

P

Parole (élémens de la) 66.
Participe (appartenant). 113, 400, 401.
Dormi, langui, coûté, volé, pesé. 116, 221, 243.
Pas et point. 477.
Pensée. 21, 36.
Période. 21, 36.
Phrase. 21, 36.
Plan de l'ouvrage. 1, 95.
Plus que. 322.
Préposition. 203.
Pronom. 127, 464.
Proposition. 21, 36, 118, 380.

Proverbes.

A propos de bottes. 200.
Faire une brioche. 449.
Tourner autour du pot, c'est une cruche. 450.

R

Raisonnement. 21. 36.
Ratafia (origine de). 282.
Règles (emploi des). 213, 307.
Remercîment ou remerciement. 446.
Romantisme. 264.

S

Sens, sensation. 21, 36, 39, 40.
Pages.
Sion (finale) 12, 15.
Signes orthographiques. 65.
Soi, lui. 389.
Sons. 65.
Souhaiter de. 451.
Substantifs. 44, 92, 139, 150, 251.
Succion, suspicion. 454.

Syllabes.

Dissyllabes, trissyllabes, polysyllabes. 65.
Syllogisme. 43, 92, 368, 464.
Synonymie (ce qui, ce qu'il). 60, 196.

T

Terminaisons, aim, ain, aint, ein, eing, eint, ien, in, ingt, yen, ance, anse, ence, ense. 269, 283.
Théorie de l'enseignement. 37, 90.
Théorie du verbe. 429.
Tion (finale). 12, 15, 454.
Trait d'union. 66, 454.
Tréma. 66.
Très (est-il suivi du trait d'union?) 454.

U

Unir (unir ensemble). 394.

V

Valu (participe). 116. 221.
Verbe. 46, 96, 201, 407, 420, 491, 503.
Vices de notre langue écrite. 170, 269, 274, 343, 378, 485.
Voici venir. 457.
Voix. 65.
Voyelles. 65.

X

X (lettre). 65.
Xion (finale). 12, 15.

Y

Yen (terminaison). 269

SUPPLÉMENT (5.e N.°)

	Paragr.		Paragr.
Accidens.	5.	Individu.	13.
Classe.	12.	Partie.	2.
Compréhension.	13.	Propriété.	7.
Espèce.	15.	Substance.	8.
Extension.	13.	Qualité.	6.
Genre.	15.	Tout, réel ou fictif.	2, 9, 10.

SUPPLÉMENT (8.e N.°)

Accent.	28.	Parler.	27.
Alphabet.	34.	Parole.	27.
Combiner.	22.	Prononcer.	27.
Consonnantes.	21.	Prosodie.	31.
Consonne.	33.	Quantité.	30.
Diphthongue vocale.	24.	Signe.	32.
Diphthongue écrite.	35.	Solsonnante.	20.
Ecrire.	36.	Solsonne.	33.
Ecriture.	36.	Sons de la voix.	19.
Instrument vocal.	19.	Syllabe vocale.	25.
Lettres.	32.	—— réelle.	22.
Monosyllabe.	26.	—— conventionnelle.	22.
Mots écrits.	35.	—— longue.	29.
Mots parlés.	26.	—— brève.	29.
Orthographe.	37.	—— écrite.	35.
Polysyllabe.	26.		

Journal

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

de la

LANGUE FRANÇAISE.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n12journalgrammatic1827marl

Journal

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

de la

LANGUE FRANÇAISE,

Rédigé par M. Marle,

Membre de l'Athénée, de la Société Grammaticale, etc., etc., et par plusieurs autres Grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU, *Art poétique.*

Premier Volume.

Paris,

Au Bureau, chez M. Marle, rue du Bouloy, N° 8;

CHEZ { Garnier, Neveu, Palais-Royal;
Johanneau, rue du Coq Saint-Honoré.

1827.

JOURNAL

Grammatical et Didactique

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre premier.

DISCUSSIONS.

Suite de la discussion sur les vices de notre langue écrite.

Fidèle à l'engagement que j'ai pris, de mettre sous les yeux de mes abonnés toutes les objections que l'on pourrait faire aux doctrines que j'ai émises, j'insère ici une lettre, où M...., procureur général et ancien élève de l'école polytechnique, attaque avec talent ma première dissertation sur les vices de notre orthographe. Je répondrai dans le prochain n.° à toutes les objections que me fait le spirituel anonyme. Ma réponse sera suivie du résumé de cette longue et importante discussion, et du plan général de la réforme que je propose : plan que mes adversaires jugent avant de le connaître.

MARLE *aîné.*

A Monsieur Marle.

Je ne suis pas grammairien, et je dois même avouer que des circonstances impérieuses m'ont obligé de sacrifier l'importante étude de ma langue maternelle, à des occupations toutes différentes; je me hâte donc, de crainte d'être taxé de présomption en me permettant quelques réflexions sur votre réponse à M. Bescher, n.° 4 de votre intéressant journal, de déclarer que je me propose uniquement de vous soumettre mes doutes, et de recourir à vos lumières. S'il m'arrive de m'exprimer d'une manière affirmative, ce sera plutôt pour éviter la monotonie dans les formes du langage, que pour faire preuve de confiance dans mes opinions.

Je conviens avec vous, Monsieur, que *l'orthographe de notre langue présente beaucoup de bizarreries* (1). La raison en est simple: la langue écrite est, aussi bien que la langue parlée, asservie aux caprices de l'usage; et il en résulte d'autant plus d'irrégularités que les modifications de l'une ne sont pas toujours adoptées dans l'autre. C'est ainsi que l'*a* et le *s* de l'ancien mot *Aoust* ont disparu dans la prononciation, et que l'écriture a conservé l'*a*, et supprimé seulement le *s*.

L'orthographe anglaise est aussi très-défectueuse; je crois cependant, Monsieur, qu'il y a quelque exagération dans ce que vous en dites; et que vous n'avez pas, dans votre critique du mot *rough*, suffisamment distingué la dénomination de chaque lettre *isolée* dans

(1) Voyez page 167 et page 343 les deux dissertations de M. Marle contre les vices de notre langue écrite.

l'alphabet, de la manière dont elle doit être prononcée lorsqu'elle est réunie à d'autres pour former un mot. Un Anglais pourrait vous répondre que si l'on prononçait toutes les lettres du mot *rayon*, on aurait *eraïgrè-Koénne :* ce qui n'est pas non plus très-harmonieux.

Je conviens encore qu'il ne faut pas chercher à expliquer, soit par l'étymologie, soit par la classification des mots en familles, tout ce qui, dans notre orthographe, ne s'accorde pas avec la prononciation. Mais, en admettant concurremment ces deux principes, un très-grand nombre de cas particuliers qui échapperont à l'un rentreront dans l'autre, et plusieurs des exceptions que vous citez n'existeront plus.

Ainsi le *t* à la fin de *plat*, qui n'est pas indiqué par l'étymologie, annoncera que les mots *plat*, *platitude*, etc., appartiennent à la même famille;

Le *p* final du mot *loup* y sera placé, non parce qu'il y en a un dans *galop*, mais parce qu'il se trouve dans *lupus*, sa racine;

Le *s* que le mot *apostasie* pourrait engager à mettre à la fin d'*apostat* n'y remplacera pas le *t*, parce que la langue française a adopté, pour ces mots, la dérivation de la loi des familles qui existait en latin; etc. etc.

D'un autre côté, l'introduction d'un grand nombre de ce que vous appelez *lettres nulles*, c'est-à-dire, qui ne sont pas senties dans la prononciation, résulte de règles générales et fort raisonnables de notre orthographe; telles sont notamment les *s* et les *x* à la fin des pluriels.

Ainsi le nombre des lettres véritablement nulles, qui n'ont ni valeur dans la prononciation, ni *utilité*

dans la langue écrite, se trouve considérablement diminué, *et l'usage les fera, sans doute, bientôt disparaître.*

Mais je pense que c'est là que doivent se borner nos vœux, et que surtout nous ne devons pas souhaiter que la langue écrite devienne une représentation *exacte* de la langue parlée. Nous y perdrions beaucoup plus que nous n'y gagnerions, et les étrangers ne feraient pas un meilleur marché que nous.

Cette dernière opinion est si opposée à la vôtre, Monsieur, que je m'empresse de la motiver. Il faut, selon moi, avant de pouvoir parler une langue étrangère, la bien connaître; et certainement l'analogie entre les mots des mêmes familles, les rapports de ceux qui sont tirés d'une autre langue avec leurs racines, et l'observation des règles générales qui modifient l'orthographe des mots suivant le genre ou le nombre, les tems et les personnes, offriront toujours, pour l'intelligence de notre langue écrite, de grandes facilités que votre doctrine ferait évanouir. Quant à la prononciation, vous ne la rendriez pas beaucoup plus accessible aux étrangers, parce que nos signes graphiques n'expriment pas les mêmes sons que les leurs, et que chaque langue a toujours un certain nombre d'articulations qui lui sont propres, et qu'on ne peut bien saisir que lorsqu'on y a été accoutumé dès son enfance. C'est ce qui rend le *th* des Anglais, le *g* des Espagnols, le *c* des Italiens, presque impossibles à prononcer par des Français. Vous me fournissez vous-même, Monsieur, un exemple à l'appui de ce que je viens de dire. Vous critiquez l'orthographe du mot anglais *colonel*, et vous

aimeriez mieux qu'on écrivît *keurnel*. Cependant si les Anglais, au lieu de respecter l'orthographe que l'étymologie indiquait, avaient adopté la vôtre, nous aurions perdu l'avantage de comprendre sur-le-champ dans leur langue écrite, un mot tiré de la nôtre, et nous n'en aurions pas appris la véritable prononciation, qui, par suite de la manière dont nous fesons sonner nos lettres, n'est pas exactement rendue par celle que vous proposez.

Nous ne gagnerions pas plus que les étrangers au changement, puisque nous aurions une orthographe dont les bases manqueraient de *certitude* et de *durée*, et qui serait *hérissée de difficultés* sans être *exempte de bizarreries*.

Ses bases ne seraient pas certaines. Quelle serait, en effet, la prononciation qui servirait de règle? Serait-ce celle du midi, celle du nord ou du centre de la France? Serait-ce celle des salons de Paris, peuplés de Français de toutes les provinces, d'étrangers de toutes les nations? Irions-nous chercher nos modèles parmi les orateurs de la tribune, de la chaire ou du barreau? Mais ils ne perdent pas toujours l'accent de leur pays natal; et, comme ils n'ont pas affaire à des auditeurs aussi difficiles que les *fruitières* d'Athènes, il leur arrive quelquefois de s'occuper plus du fond des choses que de l'expression.

Ses bases ne seraient pas durables, puisque chaque jour amène des changemens dans la prononciation, surtout depuis que les communications entre la Capitale et les provinces sont devenues beaucoup plus fréquentes,

et tendent à opérer un mélange, une fusion des divers accens.

Elle serait hérissée de difficultés; car, du moment que la langue écrite devrait représenter fidèlement la parole, il serait nécessaire d'augmenter le nombre des signes, pour pouvoir saisir toutes les nuances de la prononciation, pour distinguer les diphthongues des doubles sons exprimés par les mêmes lettres. Il ne faudrait pas, par exemple, écrire la particule affirmative *oui* comme le sens de l'*ouïe*.

Enfin elle ne serait pas exempte de bizarreries. Quoi de plus bizarre, en effet, que d'écrire de deux manières différentes, le même mot pris dans le même sens? Et cependant, pour être conséquent, il faudrait, d'une part, mettre *les* anfans *ont un* grant *avantage* (1), et de l'autre, *ces* anfan-*là ont un* gran *chagrin*, en sorte que les deux mots *enfans* et *grand* varieraient dans leur orthographe, quoique employés dans des circonstances *grammaticales* semblables.

Je ne dois donc pas vous dissimuler, Monsieur, que si j'avais à donner mon avis sur la question que vous adressait M. Bescher, je trouverais, à la vérité, dans vos recherches pleines d'érudition, la preuve qu'un usage déjà ancien, et auquel se sont conformés des hommes dont le nom est une autorité, a consacré la suppression du *t* dans les pluriels des mots *enfant*, *serment* et analogues, et j'en conclurais avec vous, qu'il faut, cette fois encore, obéir au *tyran*. Mais j'ajouterais que cette suppression est tout-à-fait déraisonnable;

(1) On devrait même rigoureusement écrire *lé zanfan zon tun*, etc.

puisque, pour le petit avantage d'avoir une lettre de moins à écrire parmi celles qui ne se prononcent pas, on introduit une foule d'exceptions à une règle qui en comptait très-peu, à la règle si commode pour les étrangers et pour nous, de former le pluriel des noms par la simple addition d'un *s* ou d'un *x* à leur singulier.

Un autre inconvénient de la suppression, c'est que la nouvelle orthographe s'éloigne de l'étymologie de ces mots qui, pour la plupart, ont emprunté le *t* de leurs racines; et cependant les traces de cette étymologie sont précieuses à conserver, parce qu'elles servent à fixer la véritable signification des dérivés. Ce n'est pas sans motifs que j'insiste sur ce point; on n'est que trop porté à perdre de vue l'origine des mots, à les détourner de leur acception. Je crois pouvoir assurer, par exemple, que si l'un de vos habiles collaborateurs, M. Perrier, n'avait pas été entraîné par un usage qui ne me paraît pas encore assez général pour faire loi, et s'il avait réfléchi un moment à l'étymologie du mot, il aurait mieux aimé *résumer* ses raisonnemens, que se *résumer* lui-même, ainsi qu'il l'a fait p. 199 de votre n.° 4.

N'allez pas conclure de mes longues observations que je regrette l'orthographe du seizième siècle. Un grand nombre des changemens qui y ont été apportés, sont avoués par la raison, et l'usage de l'accent circonflexe fait disparaître les inconvéniens de presque tous les autres. J'ai voulu seulement faire sentir qu'un système entièrement opposé ne serait pas de beaucoup préférable, et qu'en cela, comme en bien d'autres choses, il est vrai de dire : *in medio stat virtus.*

(*Un ancien élève de l'Ecole Polytechnique*, etc.)

Chapitre second.

SOLUTIONS.

Monsieur Laforgue, professeur à l'école royale des Cadets de Saxe et membre correspondant de la Société grammaticale de Paris, nous adresse une lettre pleine d'érudition dans laquelle nous trouvons le passage suivant :

Quelle différence y a-t-il entre

C'EST ET IL EST,

employés impersonnellement devant un adjectif?

Il est possible, dit M. Laforgue, que la nuance qui distingue ces deux locutions ne soit pas considérée en France comme une difficulté; car la fréquentation des personnes qui parlent purement leur langue nationale, est une école où l'oreille et le goût se forment pour ainsi dire sans qu'on s'en aperçoive, et dispensent bien souvent ceux qui ont reçu d'ailleurs quelque instruction, de faire une étude approfondie de la science grammaticale; mais ici (à Dresde) et dans tous les pays étrangers, il ne peut pas en être de même. Votre journal, MM., ne doit pas borner son essor aux besoins des Français; il doit étendre son influence salutaire dans tous les pays où l'on cultive la langue de Racine, de Voltaire et de Boileau, non comme objet de pur agrément, ainsi que cela avait lieu avant la révolution, mais bien comme la base de toute bonne éducation.

J'espère donc, MM., que vous ne dédaignerez pas de traiter la double question que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Voici des phrases qui en dépendent :

1.

Nous sommes rentrés tard, c'est vrai ; mais en revanche nous nous sommes levés matin.

Vous avez beaucoup écrit, c'est vrai ; mais que d'erreurs dans vos ouvrages!

Vous soutenez que vous n'êtes pas sorti, c'est faux ; car je vous ai vu au théâtre.

Vous déclarez que vous m'avez payé, c'est juste ; mais qui vous le conteste?

Je crois que, dans ces exemples, il est serait vicieux.

2.

On dit que vous avez fait beaucoup de dettes, Monsieur — il est vrai que j'en ai fait beaucoup, mais je les ai payées.

On dit que monsieur le Comte a beaucoup d'esprit — il est vrai qu'il en a beaucoup, mais pourquoi a-t-il si peu de jugement?

Messieurs, on soutient que vous vous êtes couchés fort tard — il est faux que nous nous soyons couchés tard ; car, à 8 heures, nous étions déjà endormis.

Il est possible que la réforme orthographique proposée par Ramus, du Marsais, Duclos et Domergue, ait lieu ; mais il est impossible qu'elle ne trouve pas de vives oppositions.

Dans toutes ces phrases, c'est ne serait pas à sa place; il faut absolument employer il est si l'on veut s'exprimer correctement.

Remarquons que, dans la première série, c'est n'est pas suivi d'un complément parce que l'esprit est satisfait de la réponse c'est vrai, c'est faux, c'est juste, etc.; tandis que dans la seconde, il est vrai, il est faux, etc. ont voulu les compléments, *que j'en ai fait beaucoup, etc.*; que *nous nous soyons couchés tard, etc.*

Je sais bien que l'on peut dire :

3.

Votre père est bien malade.... il est vrai.

Mais on sous-entend, qu'il l'est, après l'adjectif *vrai*. Cette ellipse ne se trouve jamais dans, c'est vrai, etc.; car, c'est vrai qu'il est malade serait une phrase barbare.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LAFORGUE.

RÉPONSE.

Nous croyons avec notre confrère M. Laforgue,

PREMIÈREMENT :

que c'est suivi d'un adjectif, comme dans les phrases placées sous le n° 1, ne souffre pas de complément commençant par que. Ainsi il est évident qu'on ne peut pas dire :

c'est faux *que* les démarches soient indifférentes quand on a le cœur pur.

c'est juste, grand roi, *qu'*un meurtrier périsse.

c'est impossible *que* tous les esprits prennent la même direction ;

C'EST bien RARE *qu'*un athée ait un grand cœur.

C'EST VRAI *qu'*ayant été autrefois avec Alzire en Amérique, je fis un petit tour en Afrique.

CE N'EST guère POSSIBLE *qu'*il y ait du bon chez celui qui n'ose se montrer tel qu'il est.

CE N'EST pas HONNÊTE, et pour beaucoup de causes, *qu'*une femme étudie et sache tant de choses.

C'EST INOUI *qu'*une personne de grand cœur ait été long-tems attachée à un grand, sans en avoir essuyé des humiliations.

C'EST MALHEUREUX *que* l'on ne puisse survider les têtes trop pleines de vide.

C'EST BON *que* les hommes aient un archétype, un modèle de perfection en vue.

Nous croyons,

DEUXIÈMEMENT:

que la locution dite impersonnelle IL EST, veut après l'adjectif qui la suit, un complément exprimé, comme dans les exemples placés sous le n° 2. Ainsi l'on doit dire,

Avec M.me d'Epinay :

IL EST FAUX *que* les démarches soient indifférentes quand on a le cœur pur ;

Avec Corneille :

IL EST JUSTE, grand roi, *qu'*un meurtrier périsse ;

Avec Boiste :

IL EST IMPOSSIBLE *que* tous les esprits prennent la même direction ;

IL EST bien RARE *qu'*un athée ait un cœur et du jugement ;

Avec Voltaire :

IL EST VRAI *qu'*ayant été autrefois avec Alzire en Amérique, je fis un petit tour en Afrique ;

Avec M.me de Montolieu :

IL N'EST guère POSSIBLE *qu'*il y ait du bon chez celui qui n'ose se montrer tel qu'il est ;

Avec Molière :

.,. IL N'EST pas HONNÊTE, et pour beaucoup de causes,
*Qu'*une femme étudie et sache tant de choses ;

Avec de Puisieux :

IL EST INOUI *qu'*une personne de grand cœur ait été long tems attachée à un grand, sans en avoir essuyé des humiliations ;

Avec Oxenstiern :

IL EST MALHEUREUX *que* l'on ne puisse survider les têtes trop pleines de vide ;

Enfin avec le grand Frédéric :

IL EST BON *que* les hommes aient un archétype, un modèle de perfection en vue.

Nous avons posé deux règles, elles sont fondées sur des faits qu'il nous serait facile de multiplier; nous pourrions nous en tenir là, si nous briguions le suffrage des ignorans; mais les bons esprits nous accuseraient avec raison d'avoir augmenté le nombre de ces recettes grammaticales qui infectent les écoles, et contre lesquelles tous les grammairiens philosophes doivent se prononcer. Hâtons-nous donc de nous élever à la raison logique des faits que nos règles embrassent; c'est alors seulement que nous aurons rempli notre devoir.

Étudions d'abord le caractère spécial de IL et de CE.

« L'imitation, dit le savant Maugard, a donné lieu à plusieurs façons de parler qui ne sont que des formules que l'usage a consacrées. C'est ainsi que IL, après avoir servi long-tems à nommer des personnes, a passé par

imitation dans plusieurs façons de parler où il ne rappèle l'idée d'aucun individu particulier. »

En effet, la signification de l'impersonnel IL est générale, indéterminée, si vague qu'il est presque impossible de s'en former une idée juste. Ce terme obscur, ce gallicisme inexplicable ne saurait donc porter à l'esprit impatient de saisir le sens d'une phrase, la lumière qui doit l'éclairer. De là la nécessité d'un complément explicatif, comme :

QUE *les démarches soient indifférentes,*
QU'*un meurtrier périsse, etc.*,

Dans :

IL EST FAUX *que* les démarches soient indifférentes,
IL EST JUSTE *qu'*un meurtrier périsse, etc.

Si l'on s'était borné à dire :

il est faux,
il est impossible;

en attachant à *il* l'idée d'impersonnalité, on n'aurait pas été mieux compris que si l'on avait dit :

est faux,
est impossible.

Au contraire, la signification de CE, loin d'être vague comme celle de IL, est déterminative, énergique même.

Quand on dit :

Nous sommes rentrés tard, C'EST VRAI.

C'EST VRAI équivaut à CELA EST VRAI; l'analyse de la phrase entière est :

Nous sommes rentrés tard, CELA (*nous sommes rentrés tard*) est vrai.

Puisque CE représente avec énergie toute la proposition qui précède, on n'a donc pas besoin d'exprimer cette proposition après l'adjectif *vrai* par le moyen du complément commençant par *que* ni de la sous-entendre. De là la raison logique de la règle placée sous le mot PREMIÈREMENT; comme ce que nous avons dit plus haut sur *il*, est celle de la règle précédée du mot SECONDEMENT.

Nous n'avons considéré jusqu'ici que les cas où *c'est* et *il est* commencent la phrase; examinons maintenant ceux où ces locutions sont placées au milieu, comme dans les quatre premiers exemples de M. Laforgue.

Ces exemples sont corrects, *il est vrai;* mais les deux premiers cesseraient-ils de l'être, si l'on substituait *il* à *ce*? Nous ne le pensons pas.

Corneille n'a-t-il pas dit :

Je suis jeune, IL EST VRAI; mais, aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Si le premier de ces deux vers ne blesse en rien la pureté du langage, pourquoi les phrases suivantes la blesseraient-elles?

Nous sommes rentrés tard, IL EST VRAI ; mais, en revanche, nous nous sommes levés matin.

Vous avez beaucoup écrit, IL EST VRAI ; mais, que d'erreurs dans vos ouvrages.

N'est-il pas aussi naturel, aussi facile de sous-entendre ici les compléments :

Que je suis jeune, après l'adjectif (*vrai*) du premier exemple;

Que nous sommes rentrés tard, après celui du second;

Que vous avez beaucoup écrit, après celui du troisième;

Que de sous-entendre, *qu'il est bien malade*, après *il est vrai*, dans l'exemple que M. Laforgue a placé sous le n.° 3?

La question se réduit donc à savoir pourquoi l'on sous-entend ces divers complémens, pourquoi l'on peut s'abstenir de les énoncer. La raison en est simple, elle se montre d'elle-même : IL EST VRAI n'est pas là pour exprimer une affirmation absolue; il marque une sorte d'aveu fait avec négligence, avec un abandon qui décèle le peu d'importance qu'on y attache. Déterminé par un complément, ou par CE qui a la vertu de reproduire une proposition entière, il mettrait à découvert et peindrait avec trop d'énergie, une idée sur laquelle il est inutile d'arrêter son attention, et que l'on ne manque jamais de saisir suffisamment par la lecture de ce qui précède et de ce qui suit.

Il résulte de ce raisonnement que *l'on ne doit substituer* C'EST *ou* CELA EST, *à* IL EST *que lorsqu'on veut donner plus de précision, de force et de vivacité à la pensée que l'on exprime.*

Nous remarquerons d'ailleurs que l'on ne sous-entend très-bien le complément commençant par QUE, dans les constructions analogues aux précédentes, que quand IL EST se trouve suivi de l'adjectif VRAI. La présence de tout autre adjectif exigerait l'emploi de C'EST, dans le discours familier, et de CELA EST, dans le discours soutenu.

Ainsi nous dirons, avec M. Laforgue :

Vous soutenez que vous n'êtes pas sorti, c'est faux; car je vous ai vu au spectacle,

ou

cela est faux, car je vous ai vu au spectacle.

Vous déclarez que vous m'avez payé, c'est juste; mais qui vous le conteste?

ou

cela est juste, mais qui vous le conteste?

Nota. Nous regrettons que notre savant confrère n'ait pas traité lui-même les questions précédentes; il aurait sans doute fait disparaître mieux que nous les difficultés qui arrêtent les étrngers.

MARLE aîné.

Lorsque deux substantifs mis en rapport l'un avec l'autre par la préposition de, sont suivis d'un verbe, quel est celui des deux substantifs qui détermine l'accord de ce verbe?

Telle est la question que nous adresse M. Barreyre, de St-Flour. Pour résoudre cette difficulté, qui n'a point encore été approfondie, et qui mérite un sérieux examen, il s'agit de consulter la valeur des mots, et de les lier entre eux d'après leurs rapports de signification. Celui des deux substantifs qui convient le mieux au verbe, avec lequel il a le plus d'analogie par le sens, acquiert la principale influence; l'autre n'offre qu'une idée secondaire sur laquelle l'attention glisse facilement; c'est donc celui-là qui fait la loi, et qui préside à l'accord.

1.

Un essaim d'abeilles *s'est* aggloméré au-dessus de nos têtes, et bientôt *a* fondu sur nous.

Le mot *essaim* est un substantif qui, dans le sens propre, convient spécialement aux abeilles. Lorsqu'il est énoncé, il fixe d'abord l'attention, et place le mot *abeilles* en second ordre.

Dans le sens figuré on dira de même :

Un essaim de jeunes gens *s'élance* aussitôt, et se *répand* dans la plaine.

On assiége le palais, on force les portes, une nuée de soldats s'y *précipite*.

Ces mots *essaim*, *nuée* fixent la pensée et forment l'idée principale, parce qu'ils font image; si l'on accordait le premier rang aux *jeunes gens*, aux *soldats*, la pensée serait affaiblie, et perdrait à la fois de sa force et de sa clarté.

2.

Il se trouve enveloppé par un corps de Spartiates qui *font* tomber sur lui une grêle de traits. (*Barthélemy.*)

Une troupe de nymphes couronnées de fleurs, *nageaient*, en foule derrière le char. (*Fénélon.*)

Les uns courent se jeter dans la rivière de Narwa, et une foule de soldats y *furent* noyés. (*Voltaire.*)

Si une foule d'autres peintures *font* honneur à son génie, celle-ci a toujours honoré son caractère. (*Delille.*)

Il est facile de sentir le motif de la différence orthographique de ces constructions d'avec les premières. Ce sont les *Spartiates* qui font tomber les traits. Un corps qui fait tomber une grêle...., offre une inconvenance dans les idées. Ce sont aussi les *nymphes* qui nageaient. Il y aurait la même inconvenance d'idées à dire qu'une troupe nageait en foule. Les *soldats* furent noyés, et non une foule fut noyée. Dans le der-

nier exemple : les *peintures* font honneur au génie de l'artiste, le mot *foule* ne présente qu'une idée accessoire.

C'est en saisissant la nuance de ces différentes significations qu'on se rend compte des motifs orthographiques.

D'abord il aperçut un grand nombre d'hommes qui *avaient* vécu dans les plus basses conditions, et qui *étaient punis*....

(*Fénélon.*)

Un très-grand nombre *restèrent* sur le sol qui *les* avait *vus* naître.

(*Court-de-Gébelin.*)

Ce sont les *hommes* qui avaient vécu, et non le nombre.

Dans la dernière citation, le second substantif n'est pas exprimé, cependant il domine dans la pensée; ce n'est pas le *nombre* que le sol a vu naître.

On lit :

Un peuple de beautés, un peuple de vainqueurs,
Foulant d'un pied léger les gazons et les fleurs,
Entrelacent leurs pas dans de riants dédales.

(*Thomas.*)

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui *fourmillent* sans cesse.

(*Boileau.*)

L'action de la danse est attribuée, dans le premier exemple, aux *beautés*, aux *vainqueurs*, et non à leur nombre.

Dans le second, ce sont les *importuns* qui fourmillent; cela est clair.

Mais Voltaire a écrit :

Ce peuple de vainqueurs, *armés* de son tonnerre,
A-t-il le droit affreux de dépeupler la terre ?

Le signe particulier de détermination dont le mot *peuple* est ici précédé, l'indique spécialement comme le sujet du verbe, et le place au premier rang dans la construction.

Il a vu disparaître cette foule de flatteurs *que* sa fortune avait *formée* autour de lui.

Comment pourrai-je, madame, arrêter ce torrent de larmes *que* le tems n'a pas *épuisé*, *que* tant de justes sujets de joie n'ont pas *tari?* (*Bossuet.*)

Les mots *foule*, *torrent* jouent de même ici le premier rôle, cela ne peut offrir de doute.

Présentons une suite d'exemples dans lesquels le premier substantif doit encore déterminer la concordance du verbe :

Le tribut d'éloges *qu'*on a *payé* à cet auteur, était bien mérité.

L'agglomération des intérêts *s'est élevée* au-dessus du capital.

Ce sont là des cas d'exception *que* la loi n'a pas *prévus.*

Il a porté son ouvrage à un degré de perfection *que* n'ont point *atteint* ceux qui ont voulu l'imiter.

L'attrait des vains plaisirs *qu'*il a seul *consulté*, l'a conduit sur l'abîme.

C'est la suite de ses actions *qu'*on a seule *envisagée.*

Mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente et oisive, où une partie des citoyens *s'occupe* sans cesse à accuser l'autre. (*Voltaire.*)

Plaçons maintenant en regard les deux genres d'accord :

Les trois heures du jour QUE vous avez PASSÉES à écrire, ont été bientôt ÉCOULÉES.

Les fuyards QU'ILS ont partie TUÉS, partie BLESSÉS, partie FAITS PRISONNIERS, ont opposé peu de résistance.

Une bande, une troupe, une foule de jeunes étourdis SONT VENUS nous insulter.

La plupart des bataillons QUE nous avons FORMÉS, SE SONT déjà COUVERTS de gloire.

Suite des deux genres d'accord :

Le reste de nos soldats s'est retiré après l'action.

Quelle goutte de sang a-t-il répandue qui n'ait servi à la cause commune ?

(*Fléchier.*)

Le nombre des voleurs s'est accru dans la ville. — Le plus grand nombre des insulaires fut égorgé.

(*Marmontel.*)

Il faut attribuer ce contre-tems à l'impossibilité des communications qu'a occasionnée la guerre.

Ce sont les termes d'échéance que nous avons stipulés, les opérations de la société que nous avons approuvées.

Les sacs d'espèces que le commissionnaire a portés, l'ont beaucoup fatigué.

Un nuage, un tourbillon de poussière s'est élevé.

La faiblesse d'esprit que vous avez montrée, a fait concevoir de vous une opinion désavantageuse.

Cette armée de héros qu'on a levée en si peu de tems, fera des prodiges de valeur.

Le surplus des frais qu'il a payé hier, se montait encore à mille francs.

Aucune, pas une, nulle des formalités n'a été remplie.

Si vous saviez quelle grêle de pierres on nous a lancées, la quantité de gens qu'on a blessés.

Une foule d'écrivains se sont égarés dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. (*Voltaire.*)

Quelle foule d'honnêtes gens ce fourbe a trompés ! — Quels miracles un petit nombre de soldats, persuadés de l'habileté de leur général, ne peuvent-ils pas enfanter ! (*Châteaubriant.*)

Il n'y a sorte d'attentions qu'il n'ait eues pour ce jeune étranger.

Il tomba sur un monceau de morts qu'il avait immolés à sa fureur.

(*Ellipse.*) Nombre se sont précipités, quantité se sont enfuis, la plupart se sont retirés, peu se sont exposés.

Bien peu sont honorés d'un don si précieux. (*Racine.*)

Nombre d'auteurs se sont déjà distingués.

Comptez-vous la succession des années qui se sont écoulées depuis cette époque désastreuse?

Vous ne verrez plus la suite de ces nombreux esclaves qui l'accompagnaient partout.

Je viens acquitter le surplus des frais que j'ai déjà payés.

On lui a accordé la moitié des trésors qu'il a découverts.

Suite des deux genres d'accord :

La diversité des usages s'EST INTRODUITE dans la rédaction des lois.

Cédez-moi la portion d'immeubles QUE vous avez ACQUISE.

Les moyens de conciliation QU'on a EMPLOYÉS n'ONT eu aucun succès.

Voilà les actes et les conditions de vente QUE vous avez SOUSCRITS.

La coupe de bois QUE j'ai FAITE cette année, a été peu considérable.

La partie de bois que j'ai ACHETÉE me procurera de grands bénéfices.

L'ensemble des dispositions sur LEQUEL j'ai porté mon examen, ne m'a pas offert d'autre résultat.

La diversité de vos pensées et de vos actions s'EST MANIFESTÉE en cette occasion.

Pourquoi interrompre le cours de la prescription QUE la loi a ÉTABLIE.

Ils eurent dans leur langue un mélange harmonieux de consonnes douces et de voyelles QU'aucun peuple de l'Asie n'a jamais CONNUES. (*Voltaire.*)

Toutes sortes de gens QUE vous avez REÇUS, que vous admettez encore dans votre intimité, est-ce là de la délicatesse? Telles sont les clauses des actes QUE vous avez SOUSCRITS.

Que dites-vous du mélange des droits QU'on leur a RECONNUS.

Il a été condamné pour une partie de bois QU'il a ABATTUS et ENLEVÉS sur une propriété étrangère.

Nous avons retrouvé une partie des fruits QUE nous avions CRUS DÉROBÉS.

Cet ouvrage d'Aristote s'est présenté à mes yeux comme une table de matières QU'on aurait EXTRAITES de plusieurs milliers de volumes.

(*Buffon.*)

Dans quelques circonstances l'esprit peut balancer entre deux idées qui semblent, au premier coup-d'œil, égales en influence; mais si l'on sait entrer dans les vues de l'auteur, on se convaincra qu'il n'y a qu'une manière de s'exprimer. Le bon goût l'indique toujours à qui sait le consulter.

Lorsque Voltaire écrit :

Quand les rois n'étaient pas encore parvenus au degré de

puissance *qu'*ils ont *eu* depuis, la veuve de Louis-le-Gros ne fit aucune difficulté d'épouser Mathieu de Montmorency.

On reconnaît que l'intention de l'auteur est de fixer l'attention plutôt sur le *degré* de puissance, que sur la puissance en elle-même qui a toujours fait l'apanage des rois; mais alors elle n'était pas encore parvenue au *degré* où elle a été depuis. C'est donc ce mot *degré* qui détermine la concordance du verbe.

Tous les hommes ont toujours quelque petit grain de folie *mêlé* à leur science. (*Id.*)

L'auteur, en écrivant *mêlée*, et le fesant accorder avec *folie*, n'eût pas rendu son idée qui était de mettre la petite quantité, la petite portion au premier rang dans la pensée.

Ce ne fut que lorsque son esprit, fatigué d'une suite de malheurs si *longue*, était devenu insensible à tout ce qui pouvait le flatter. (*Id.*)

On peut éprouver de longs malheurs sans qu'ils se suivent immédiatement. Une *suite de malheurs si longs*, n'offrirait pas une fidèle peinture de la pensée de l'auteur dont le but était d'attirer l'attention principalement sur une *suite longue et non interrompue*. C'est ce dernier sens qu'il a choisi parce que c'est celui qu'il avait à exprimer.

Ainsi, en saisissant les nuances délicates de la pensée, on se rend un compte exact des motifs qui président aux différences orthographiques.

Lorsque le sens de la phrase se prolonge et se subdivise, les deux substantifs peuvent avoir chacun leur

influence sur l'un des verbes, sans l'exercer sur l'autre. Il s'agit de bien apprécier le rapport que les mots ont entre eux.

La quantité d'hommes *que* j'ai *vus*, était si grande, qu'*ils remplissaient* tous les chemins.

Ce sont les hommes que j'ai vus, qui remplissaient les chemins; mais c'est la quantité qui était grande.

Les actes de la poursuite *qu'*on a *exercée* contre lui, *ont été déclarés* nuls.

Il s'agit d'une poursuite exercée, et d'actes déclarés nuls.

Le plus ou le moins d'ennemis que vous aurez *comptés*, nous *importe* fort peu.

Les ennemis sont comptés, le plus ou le moins ne nous importe pas.

Le nombre des malades *que* le médecin a *visités*, *est* fort grand cette année.

Les malades ont été visités, le nombre en est grand.

Ce torrent de larmes *que* j'ai tant de fois *essuyées*, ne *tarira-t-il* jamais?

La trop grande quantité de liqueurs *que* vous avez *bues*, *a nui* à votre santé.

Cette sorte de plantes *que* vous avez *cultivées*, *est* rare et précieuse.

La totalité des sommes *que* vous avez *versées*, *forme* un immense capital.

La bande des brigands *qui désolent* cette contrée, *s'est* beaucoup *accrue* depuis quelque tems.

Ce tas, ce monceau, cet amas d'ordures *qu'*on a *jetées* sous mes fenêtres, *peut* produire des exhalaisons nuisibles à la santé.

La force des vérités *que* vous avez *énoncées*, *a* été bien *sentie*.

La vigueur des réponses *que* vous avez *faites*, leur *a* imposé.

Que les premiers instans de cette vive douleur *qu'*elle a *éprouvée, ont* été cruels !

Le petit nombre des lecteurs *qui pouvaient* lire ces discussions, *disait* qu'importe ? (*Voltaire.*)

Une moitié des enfans qui *naissent*, *périt* avant l'année.
(*J. J. Rousseau.*)

L'embrâsement est si terrible, et la quantité de matières ardentes, fondues, calcinées, vitrifiées, que la montagne rejète, *est* si abondante, qu'*elles enterrent* les villes, les forêts, *couvrent* les campagnes de cent et de deux cents pieds d'épaisseur, et *forment* quelquefois des collines, des montagnes, qui ne sont que des monceaux de ces matières entassées.
(*Buffon.*)

Dans ce dernier exemple, c'est la quantité qui *est abondante*, et ce sont les matières *qui enterrent* les villes, *couvrent* les campagnes, *forment* des collines, etc.

Nous pensons avoir traité avec assez de détail, de méthode et de clarté, la question proposée, pour que nos solutions ne puissent laisser d'incertitude sur la manière d'écrire toute espèce de phrases de cette nature.

BESCHER.

Un de nos abonnés nous demande s'il existe une règle qui apprend à doubler le F dans : *affaire, difficulté, effronterie*, etc., et à ne pas le doubler dans : *café, défense, méfait*, etc.

RÉPONSE.

PREMIÈRE RÈGLE.

Tous les mots de la langue qui commencent par *af*,

dif, *ef*, prennent deux F dans leur première syllabe. Exemples : *affiche*, *différence*, *effroi*, etc., etc. (1)

2.e RÈGLE.

Tous les mots de la langue qui commencent par *caf*, *def*, *mef*, ne prennent qu'un F dans leur première syllabe. Exemples : *cafard*, *défaut*, *méfiance*, etc. (2)

MARLE *aîné*.

JUSQUE.

A MONSIEUR MARLE,

La préposition JUSQUE présente dans le style administratif une difficulté qui occasionne quelquefois des méprises.

Permettez-moi de vous soumettre la question suivante :

«Une distribution de vin, faite à des militaires à l'occasion de la St.-Charles, devait durer *jusqu'au 8 du mois de novembre ;* on donna les rations le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8, quoique relativement au 8, quelques ordonnateurs eussent conçu des doutes sur la signification intransitive ou expulsive du mot *jusque* qui exige souvent l'emploi de l'adverbe *inclusivement*. Il arriva même que, par l'effet d'une véritable erreur, la distri-

(1) *Afrique* et ses dérivés, *afilager*, *afin*, *afiourme*, *éfaufiler*, *éfourceau*, sont les seuls mots exceptés.

(2) 360 mots sont soumis à l'empire de ces deux règles.

bution fut continuée le 9, le 10, le 11, le 12, et au-delà. L'administration supérieure ayant eu connaissance de la faute commise, manda aussitôt à ses subordonnés que la chose était devenue abusive *depuis le 8 novembre. Fallait-il signer ou non les bons qui furent présentés pour les rations du 8 novembre?*

J'ai l'honneur, etc.

Un de vos abonnés.

RÉPONSE.

Nous pensons que l'abus n'a commencé que le 9 novembre; et, par conséquent, que l'on devait signer les bons du 8.

Quand on dit :

Je vous attendrai JUSQU'À 5 *heures.*

(Académie.)

On ne cessera d'attendre qu'au moment où commencera la première minute de 6 heures; la cinquième heure aura sonné, elle ne sera plus. *Jusque* embrasse donc cette cinquième heure dans son entier.

De même, dans ces autres phrases :

Lisez ce livre JUSQU'au *dernier feuillet.*

Je boirai le calice JUSQUE *à la lie.*

(Académie.)

Le dernier feuillet est compris dans la lecture que l'on conseille; et la lie, qui est au fond du calice, sera bue.

Multiplions les exemples; c'est le seul moyen de dissiper les doutes.

Le brevet du sieur *Fuschs*, qui devait expirer le 25 avril 1827, conservera sa force et sa valeur JUSQU'au 25 *avril* 1833.

(*Ordon. royale du 14 déc.* 1825.)

Il est bien évident que cette *force* et cette *valeur* existeront encore pendant la journée du 25 avril 1833 : car, puisque le premier brevet ne pouvait expirer qu'avec la dernière minute du 25 avril 1827, le second, qui en prolonge l'existence pendant six ans, ne peut, à son tour, expirer qu'avec la dernière minute du 25 avril 1833.

L'assureur court le risque des marchandises assurées JUSQU'à leur *arrivée* et à leur *déchargement*.

(Code de Commerce.)

Le *déchargement* est garanti; il est donc impossible que *l'arrivée*, qui le précède, ne le soit pas.

Tout dommage qui arrive au navire et aux marchandises depuis leur chargement JUSQU'à leur *retour* et à leur déchargement, est au compte de l'assureur. *(Code pénal.)*

Le raisonnement appliqué à *l'arrivée*, dans l'exemple précédent, s'applique ici au *retour*.

Tout juge qui persévèrera dans un déni de justice après avertissement de ses supérieurs, sera puni par l'interdiction de l'exercice de ses fonctions publiques, depuis 1 an JUSQU'à 20.

(Idem.)

On sait que *l'interdiction* peut être prononcée pour vingt années entières.

Tous les Mexicains paient, depuis 12 ans JUSQU'à 50, une capitation de 18 réaux. *(Raynal.)*

Les Mexicains ne cessaient de payer cette capitation qu'en entrant dans leur cinquante-unième année. Ainsi ils y étaient assujétis pendant le cours de la 50.e

L'alarme était générale dans la ville ; et, sur ma route, JUSQU'à *Berlin*, je trouvai partout les mêmes craintes répandues.

(Comte de Ségur.)

Berlin partageait ces craintes; et l'on en trouve la preuve dans la suite de ce passage extrait des *Mémoires et Souvenirs* de M. le comte de Ségur.

Le caustique Boileau a certainement voulu faire aux *Péruviens* et aux *Romains*, le même honneur qu'aux habitans de Paris, quand il a dit :

De Paris au *Pérou*, du Japon jusqu'à *Rome*.
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Nous savons que la signification de *jusque* est expulsive dans certaines circonstances. Telles sont celles-ci :

Il lui plongea son épée dans le corps jusqu'à la *garde*.
L'avare est ami jusqu'à la *bourse*.

Mais qui pourrait s'imaginer que la *garde* de l'épée est entrée dans le corps, ou que l'amitié d'un avare ne s'arrête pas à sa bourse? Le sens total dissipe toujours, en pareil cas, les doutes du lecteur.

Nous sommes loin cependant d'approuver la rédaction de la phrase soumise à notre examen. Puisqu'elle a pu donner lieu à des interprétations opposées, il eût été plus sage d'en déterminer le sens par l'une des expressions *inclusivement*, *exclusivement*, *y compris*, *non compris*, etc. Nous conseillerons toujours d'employer ces mots, toutes les fois que leur absence pourrait produire quelque équivoque. Evitons les périssologies, mais craignons encore plus l'obscurité; elle est l'ennemie mortelle de notre langue.

J'évite d'être long et je deviens obscur.
. . . . . .
Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.
(*Boileau.*)

MARLE *aîné*.

PRONONCIATION.

MESSIEURS,

Je fais, par état, une étude particulière de la prononciation française, et je vois avec plaisir que vous répondez aux questions qui vous sont proposées sur les difficultés que présente cette étude. Vous pouvez vous flatter de donner par-là à votre journal un intérêt qui sera vivement senti : en mon particulier, je vous en témoigne toute ma reconnaissance; car il m'est bien démontré qu'une instruction qui a pour objet d'apprendre à bien parler sa langue, est un bienfait qu'on ne saurait trop apprécier.

J'userai donc librement, Monsieur, de la facilité que vous laissez à vos lecteurs de vous proposer leurs doutes sur les points les plus embarrassans de la prononciation française; vous savez qu'ils sont en très-grand nombre. Veuillez m'éclairer sur la question suivante, la première qui s'offre à mon esprit dans la série de celles que j'ai le dessein de vous soumettre.

Tout le monde sait que les poètes ont le privilège de décomposer beaucoup de nos diphthongues, grammaticalement monosyllabiques, et d'en faire deux pieds pour la mesure du vers.

Faut-il, dans la poésie, prononcer ces diphthongues en dissyllabes, comme le veulent beaucoup de

personnes instruites, ou bien, leur conserver le caractère grammatical, et les réciter sans faire sentir leur division métrique, ainsi que d'autres le prétendent?

Je suis, etc.

B..... *artiste dramatique.*

RÉPONSE.

Oui, Monsieur, les questions qui traitent de la prononciation française, entrent essentiellement dans le plan du Journal grammatical, et vous pouvez compter d'avance sur une réponse quelconque à toutes celles que vous jugerez à propos de nous soumettre. Je dis une *réponse quelconque*; car il est, vous ne l'ignorez pas, beaucoup de points de notre prononciation qui sont encore abandonnés à l'arbitraire; dans ce cas, je vous exposerai mon opinion avec les motifs qui la justifient, et vous pourrez, Monsieur, vous décider selon le degré de justesse et de raison que vous présenteront nos solutions.

Quant à la question que vous proposez, je ne la crois pas susceptible d'une discussion sérieuse, malgré l'opinion où sont bien des gens que, par respect pour les vers, et pour marquer leur rithme, il faut assujétir la prononciation à leur mesure syllabique. Voici ma réponse à cette opinion.

En général, il n'y a qu'une manière d'énoncer les mots dont le caractère grammatical est fixé, et dont la prononciation est admise, reconnue et consacrée.

De ce principe, découle nécessairement celui qui

interdit au lecteur de violer la prononciation monosyllabique des diphthongues dont la poésie renverse le caractère grammatical. Ce renversement peut être bon pour le poète qui a besoin de trouver quelque allègement sous le poids des chaînes qu'il s'impose, et dans la facture difficile de son vers; mais il doit être indifférent au lecteur qui a bien d'autres devoirs à remplir. Le plus important pour lui, c'est d'avoir une prononciation facile, juste, régulière et conforme aux lois de la langue qu'il parle. Je ne connais rien qui sente plus le pédantisme et la gêne que la prononciation dissyllabique des diphthongues auriculaires; elle est insupportable à l'oreille. Personne n'a besoin d'être averti que le poète en a fait deux syllabes; mais toutes les oreilles justes ont besoin d'une prononciation coulante, correcte et pure. Ce respect servile que l'on veut avoir dans ce cas pour la mesure des vers, nuit singulièrement à leur harmonie et au charme de leur récitation; il leur donne de la roideur et un traînement de sons articulés qui attaque et détruit leur mélodie. On sifflerait au théâtre, l'acteur qui dirait de cette manière ces vers de *Britannicus*.

Je ne m'étais chargé, dans cette occasi-on,
Que d'excuser César d'une seule acti-on.

Où vous voyez que la finale *ion* forme deux pieds ou syllabes, en dépit du principe grammatical qui en fait une diphthongue monosyllabique. Pure licence, encore une fois, que l'on passe aux poètes; mais que l'on ne passerait pas au lecteur dont les devoirs reposent sur d'autres principes, et sont toujours les mêmes, quel que soit l'objet de sa lecture. DUBROCA.

Mulhouse, décembre 1826.

Dans quelques villes d'Alsace, et notamment ici, on met indifféremment sur les enseignes :

HÔTEL AU . . . . . HÔTEL DE. . . . .
HÔTEL A LA . . . . HÔTEL DE LA. . . .
CAFÉ AUX . . . . . CAFÉ DES . . . . .

Quelle est la plus correcte de ces deux sortes de constructions ?

RÉPONSE.

Je pense que A, AUX sont ici des fautes de syntaxe, ou, si l'on veut, des germanismes que nous ne pouvons pas approuver. Toutes les fois que *Hôtel* ou *Café* précède la désignation, il faut employer *de :* je dis *toutes les fois qu'il précède la désignation;* car, s'il la suivait, il faudrait *à*, *aux*. Ainsi l'on dit et l'on doit dire : A LA RENOMMÉE, AU PARC, etc.

Je vais motiver mon opinion.

Du Marsais a dit : « Lorsqu'on veut faire usage d'une préposition, il faut examiner sa destination principale. La destination de *à* est de marquer l'attribution.»

Cette seule remarque suffit pour démontrer l'inconvenance de *Hôtel aux* (à les), *Café au* (à le); car un bon grammairien, dont je partage l'opinion, réduit à 10, le nombre des acceptions de la préposition *à*. Cette préposition, dit-il, signifie *après*, *avec*, *dans*, *en*, *par*, *pour*, *selon*, *suivant*, *sur*, *vers*.

Or, comme dans le cas particulier qui nous occupe,

on ne peut substituer à la préposition *à* aucun des 10 mots précédens, il est clair que l'emploi de cette préposition est une faute.

Hôtel au Nord, Hôtel aux Étrangers, etc.

présentent d'ailleurs les mêmes vices de construction que : *La maison à Pierre, Le cheval au Roi.*

Il me reste à prouver que *de*, loin d'être inconvenant comme *à*, *aux* est au contraire le mot propre.

De *sert à spécifier le lieu d'habitation, la nature, le but, la partie, la durée, la profession, le motif, l'appartenance, l'origine.*

De *et* des sont donc à leur place dans :

Hôtel de Cambray, Hôtel des Ambassadeurs, etc.;

car ils marquent le lieu d'habitation. On entend que les habitans de Cambray logent ordinairement dans le premier Hôtel, et les Ambassadeurs dans le second.

Des est aussi très-bien employé dans :

Café des Mille Colonnes.

Il indique la nature de ce brillant établissement, qui, en effet, est orné de colonnes.

Il serait superflu de rassembler un plus grand nombre d'exemples analogues. On les pourrait tous justifier en invoquant le principe imprimé plus haut en caractères italiques.

Nota. Je me propose d'insérer dans ce journal, des remarques critiques sur les enseignes de Paris. J'espère que le public les accueillera aussi favorablement que celles que j'ai fait paraître dans les Annales de la Société grammaticale.

PERRIER.

DEUXIÈME PARTIE.

Suite de la quatrième Leçon, § 7.

TABLEAU GÉNÉRAL DES TEMPS.

TEMPS.		MODE	MODE	*OBSERVATIONS.*
NOUV. DÉNOMINATIONS.	ANCIENNES DÉNOMINAT.	AFFIRMATIF.	SUBJONCTIF.	
Présent simple (1).	*Présent.*	J'écris.	*Que* j'écrive.	(1) Il exprime aussi une habitude, une action dont la durée n'est pas limitée, une vérité qui existe dans tous les temps : je *dors* bien. Dieu nous *voit*.
— *conditionnel.*	*id.*	J'écrirais.	*Que* j'écrivisse (2).	
Passé indéfini.	*id.* (3)	J'ai écrit.	*Que* j'aie écrit (3).	(2) On appelle généralement cette forme *imparf. du subj.*
— *défini.*	*id.*	J'écrivis.	*Que* j'écrivisse (2).	
— *simultané.*	*Imparfait.*	J'écrivais (4).	*Que* j'écrivisse (2).	

— *postérieur.*	*Conditionnel.*	J'écrirais.	*Que* j'écrivisse (2).
— *antér. médiat.*	*Plusqueparfait.*	J'avais écrit (5).	*Que* j'eusse écrit.
— *antér. imméd.*	*id.*	J'eus écrit.	*Que* j'eusse écrit.
— *antér. imméd. indéfini.*	*Passé surcomposé.*	J'ai eu écrit.	*Que* j'aie eu écrit.
— *condit. indéf.*	*Conditionnel passé.*	J'aurais écrit.	*Que* j'eusse écrit.
— *condit. défini.*	*id.*	J'eusse écrit.	id.
— *condit. antér.*	*Passé cond. surcomp.*	J'aurais eu écrit.	*Que* j'eusse eu écr.
— *condit. postér.*	*Conditionnel.*	J'écrirais.	*Que* j'écrivisse (2).
— *suppositif* ou *dubitatif.*	*Futur passé.*	J'aurai écrit.	
Futur simple.	*Futur.*	J'écrirai.	*Que* j'écrive.
— *conditionnel.*	*Futur conditionnel.*	J'écrirais.	*Que* j'écrivisse (2).
— *antérieur.*	*Futur passé.*	J'aurai écrit.	*Que* j'aie écrit.
— *antér. condit.*	*Passé conditionnel.*	J'aurais écrit.	*Que* j'eusse écrit.

(3) *Prétérit* ou *parfait*, voy. page (39).

(4) On emploie cette forme pour *j'écrirais*, après la conjonction *si*.

(5) On emploie aussi cette forme pour *j'aurais écrit* après la conjonction *si*.

SUITE DU TABLEAU GÉNÉRAL DES TEMPS.

MODE OPTATIF OU IMPÉRATIF.

1.° Futur.
Ecris.

2.° Futur antérieur.
Aie écrit (1).

MODE INDÉFINI.

1.° Infinitif.
Ecrire.

2.° Passé.
Avoir écrit (2).

3.° Futur.
Devant écrire (2).

4.° Participe actif (3).
Ecrivant.

5.° Participe passif (4).
Ecrit.

OBSERVATIONS.

(1) Ce temps n'est pas indiqué dans les grammaires.

(2) *Avoir écrit, devant écrire*, sont des locutions verbales, correspondantes aux temps latins, voy. page (43).

(3) On le nomme aussi *participe présent.*

(4) On le nomme aussi *participe passé.*

RÉSUMÉ.

Le temps est proprement dit la division de la durée, qu'on peut considérer sous trois points de vue : le moment de la parole, ou le *présent;* l'espace qui précède cet instant, ou le *passé*, l'espace qui le suit, ou le *futur.*

Si l'état ou l'action exprimée par un verbe est coïncidente avec le moment de la parole, ce verbe est au *temps présent;* si elle y est antérieure, il est au *passé*, et si elle y est postérieure, il est au *futur.*

D'où trois temps principaux : le *passé*, le *présent*, et le *futur.*

Le temps d'un verbe en est une modification qui, exprimée par une forme particulière, indique à quelle partie de la durée se rapporte l'existence ou l'action.

Selon les diverses modifications des trois divisions de la durée, on admet des *temps secondaires.*

Le mode affirmatif a deux présents :

Le présent simple, *j'écris*, le présent conditionnel, *j'écrirais.*

Il y a douze passés :

1.° Le passé indéfini,	*j'ai écrit.*
2.° Le passé défini,	*j'écrivis.*
3.° Le passé simultané,	*j'écrivais.*
4.° Le passé antérieur,	*j'écrirais.*
5.° Le passé antérieur médiat,	*j'avais écrit.*

6.° Le passé antérieur immédiat, *j'eus écrit.*
7.° Le passé ant. imméd. indéfini, *j'ai eu écrit.*
8.° Le passé indéfini conditionnel, *j'aurais écrit.*
9.° Le passé défini conditionnel, *j'eusse écrit.*
10.° Le passé antérieur condit., *j'aurais eu écrit.*
11.° Le passé postérieur condit., *j'écrirais.*
12.° Le passé dubitatif, *j'aurai écrit.*

Le même mode a quatre futurs :

1.° Le futur simple, *j'écrirai.*
2.° Le futur conditionnel, *j'écrirais.*
3.° Le futur antérieur, *j'aurai écrit.*
4.° Le futur antérieur condit., *j'aurais écrit.*

D'où le mode affirmatif a dix-huit temps exprimés par des formes soit simples, soit composées, mais non pas spéciales à chaque temps, car il n'y en a que treize différentes.

Le mode optatif ou impératif n'a que deux temps : le futur, comme *écris*, et le futur antérieur, comme *aie écrit.*

Le mode subjonctif a douze temps exprimés seulement par quatre formes, deux simples et deux composées.

1.° Le présent simple
2.° Le futur simple } que J'ÉCRIVE.

3.° Le présent conditionnel
4.° Le futur conditionnel
5.° Le passé défini
6.° Le passé simultané
7.° Le passé postérieur } que J'ÉCRIVISSE.

8.° Le passé indéfini 9.° Le futur antérieur	que j'aie écrit.
10.° Le passé conditionnel 11.° Le passé antérieur 12.° Le futur antér. condition.	que j'eusse écrit.

Le mode indéfini a cinq temps ou mieux cinq formes :

1.° L'infinitif,	*écrire.*
2.° Le passé,	*avoir écrit.*
3.° Le futur,	*devant écrire.*
4.° Le participe actif,	*écrivant.*
5.° Le participe passif,	*écrit.*

La plupart des dénominations précédentes sont nouvelles, et rendent, mieux que les anciennes, l'idée exprimée par chacun des temps.

EXERCICE.

1. Sous combien de points de vue peut-on considérer la durée? (268.)
2. Combien la durée a-t-elle de parties distinctes? (269.)
3. Qu'appelle-t-on proprement *temps?* (270.)
4. Quand un verbe est-il au présent? (271.)
5. Quand un verbe est-il au passé? (272.)
6. Quand un verbe est-il au futur? (273.)
7. Quant à l'expression de l'action, quelle différence y a-t-il entre *souffrir, je souffre, j'ai souffert, je souffrirai?* (274)
8. Qu'est-ce que le temps d'un verbe? (275.)
9. Pourquoi a-t-on admis des *temps secondaires?* (276.)
10. Quand un verbe est-il au présent? (277.)
11. Quand un verbe est-il au présent conditionnel? (278.)
12. Quand un verbe est-il au *passé indéfini?* (279.)
13. Quand un verbe est-il au *passé défini?* (280.)
14. Quand un verbe est-il au passé simultané? (281.)
15. Quand un verbe est-il au passé postérieur? (282.)
16. Quand un verbe est-il au passé antérieur médiat? (283.)
17. Quand un verbe est-il au passé antérieur immédiat? (284.)
18. Quand un verbe est-il au passé antérieur immédiat indéfini? (285.)
19. Quand un verbe est-il au passé indéfini conditionnel? (286.)
20. Quand un verbe est-il au passé défini conditionnel? (287.)
21. Quand un verbe est-il au passé antérieur conditionnel? (288.)
22. Quand un verbe est-il au passé postérieur conditionnel? (289.)
23. Quand un verbe est-il au passé suppositif ou dubitatif? (290.)
24. Combien l'affirmatif a-t-il de temps présents et de temps futurs? (291.)
25. Quand un verbe est-il au futur simple? (292.)

26. Quand un verbe est-il au futur conditionnel? (293.)
27. Quand un verbe est-il au futur antérieur? (294.)
28. Quand un verbe est-il au futur antérieur conditionnel? (295.)
29. Combien l'affirmatif a-t-il de temps futurs? (296.)
30. Quelle observation y a-t-il à faire sur le temps présent? (297.)
31. Quelle observation y a-t-il à faire sur le passé simultané? (298.)
32. Pour quel temps le passé simultané est-il quelquefois employé? (299.)
33. Pourquoi doit-on rejeter les dénominations de *prétérit* et de *parfait?* (300.)
34. Pourquoi remplacer la dénomination d'*imparfait* par celle de *passé simultané?* (301.)
35. Pourquoi remplacer la dénomination de *plusque parfait* par celle de *passé antérieur?* (302.)
36. En quoi la dénomination de *futur antérieur* est-elle préférable à celle de *futur passé?* (303.)
37. Pourquoi ne pas appeler *surcomposés* les temps composés de deux participes? (304.)
38. Pourquoi le même optatif ou impératif ne peut-il avoir de *présent?* (305.)
39. Dans *écris* cette lettre, à quel temps est *écris?* (306.)
40. Dans *aie écrit* cette lettre à midi, à quel temps est le verbe? (307.)
41. A quel temps est que *j'écrive*, dans il faut bien que *j'écrive* cette lettre à présent? (308.)
42. A quel temps est que *j'écrivisse*, dans il faudrait que *j'écrivisse* maintenant? (309)
43. A quel temps est que *j'écrivisse*, dans il a paru piqué que *j'écrivisse* devant lui? (310.)
44. A quel temps est que *j'écrivisse*, dans j'ai écrit ce qu'on voulait que *j'écrivisse?* (311.)
45. A quel temps est que *j'écrivisse*, dans il ne croit pas que *je* lui *écrivisse* hier? (312.) Qu'y a-t-il à observer sur ce temps? (*note.*)

46. A quel temps est que *j'aie écrit*, dans il ne croit pas que *j'aie écrit?* (313.)

47. A quel temps est que *j'eusse écrit*, dans il ne croyait pas que *j'eusse écrit ?* (314.)

48. A quel temps est que *j'eusse écrit*, dans il faudrait que *je* lui *eusse écrit* pour avoir une lettre de lui ? (315.)

49. A quel temps est que *j'écrive*, dans il faudra que *j'écrive ?* (316.)

50. A quel temps est que *j'écrivisse*, dans il faudrait que *j'écrivisse* demain ? (317.)

51. A quel temps est que *j'aie écrit*, dans je ne partirai pas que *je n'aie écrit* cette lettre ? (318.)

52. A quel temps est que *j'eusse écrit*, dans il faudrait que demain matin *j'eusse écrit* ma lettre pour qu'elle partît ? (319.)

53. Combien le subjonctif a-t-il de formes pour l'expression de ces douze temps? (320.)

54. Qu'y a-t-il à observer sur les temps surcomposés que *j'aie eu écrit*, que *j'eusse eu écrit ?* (321.)

55. Qu'y a-t-il à observer sur le mode indéfini présenté avec des formes temporelles ? (322.)

56. Quels sont les temps ou les formes de l'infinitif, et quelles en sont les dénominations? (325, 327.)

BONIFACE.

QUATRIÈME PARTIE.

CRITIQUE GRAMMATICALE.

De l'Ancien Poitou et de sa Capitale, par J.-M. Dufour. A Paris, chez Béchet, libraire, quai des Augustins; 1 vol. in-8°. de 460 pages.

L'auteur est savant dans la connaissance des monumens antiques, il est plein de courage pour les recherches les plus pénibles; mais c'est un écrivain qui ne connaît pas sa langue. Il dit page 55 :

« J'ai été devancé, en quelque sorte, sur plusieurs points, par la publication d'un certain nombre de livraisons des *monumens et antiquités du Haut-Poitou*. J'ai dû garder à leur égard un silence prudent. C'est au lecteur seul qu'il appartient de juger les écrivains qui fournissent *réciproquement* une même carrière. »

Voilà une réciprocité dont il ne serait venu à l'esprit de personne de soupçonner l'existence ni même la possibilité.

Que veut dire l'auteur quand il écrit (p. 5), *papilloter les cheveux ?* Un verbe neutre peut-il avoir un régime direct? *papilloter* est bien loin de signifier *mettre sous les papillotes?* Ces mots *papilloter les cheveux* n'offrent qu'un solécisme et un barbarisme. M. Dufour fait un autre barbarisme, lorsqu'au lieu de dire : *les*

eaux de la mer en se retirant, etc., il dit (p. 9) : *le retrait des eaux de la mer, etc.*

Dans le superlatif absolu, l'article qui précède les mots plus, moins, n'est susceptible d'aucune distinction de genre ni de nombre. L'auteur n'aurait donc pas dû commencer son ayant-propos par la violation de cette règle. Il dit :

« L'histoire de la province de Poitou est une de celles qui sont *les* moins connues jusqu'ici. »

Les pronoms celui, ceux, celle, celles, ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif. M. Dufour l'ignore sans doute ; car il ne lui serait pas échappé de manquer à cette règle au moins trois fois.

P. 12 : « Le despotisme et *celui religieux*... P. 34 : Tous ceux que j'ai vus, sont de fabrique purement romaine. Ils se distinguent aisément de *celle Gauloise*. P. 40 : L'impôt personnel était bien autrement vexatoire que *celui réel*. »

Tous les adjectifs réunis ne sauraient forcer un substantif à l'accord. L'auteur n'en écrit pas moins, p. 4 :

Les dixième et onzième siècles.

Dans les verbes passifs, le participe s'accorde toujours et sans exception, en genre et en nombre, avec le sujet du verbe. M. D. a manqué à l'un et à l'autre accord, p. 19 :

« La majeure partie du territoire qui forme aujourd'hui la circonscription des départemens des Deux-Sèvres, de la Vendée, et une portion de celui de la Loire-inférieure, ne *devait* être que faiblement *exploité* »

Il a manqué seulement à l'accord du genre, p. 57 :

« La nature de l'impôt et sa quotité furent *déterminés* »

L'accord des tems n'est pas mieux observé dans la phrase suivante, p. 36 :

« J'ai peine à me persuader que la découverte des minières de Melle ne *remontât* pas au tems de la possession romaine. »

M. D. a trop présumé de l'indulgence de ses lecteurs, s'il a compté qu'ils lui passeraient cette définition de l'impôt, même page :

« L'impôt est une redevance que chaque citoyen paie à l'état pour prix de la protection *qu'il lui accorde.* »

Que dirons-nous de cette phrase, p. 10, fortement assaisonnée d'adverbes ?

« La panification, d'ailleurs, n'était encore qu'un art très-grossier, peut-être même à peine connu généralement. »

L'auteur a fait de son ouvrage un recueil d'adverbes, et il affectionne surtout ceux qui se terminent par la voyelle nasale *en*. L'avant-propos n'en contient que 134 de cette sorte. Il les entasse pour rendre son style plus ronflant, et il les joint à d'autres mots qui ont la même consonnance. Je lis aussi,

P. 2 : « On cherche vaine*ment* le plus petit docu*ment*, satisfe-*sant.* » p. 13 : « Pour en cimenter invariable*ment* et irrévocable*ment* les clauses. » Et, trois lignes plus bas : « toutes égale*ment* fortes s'opposaient réciproque*ment* à l'accroisse*ment*... » etc. etc. etc.

Quelle harmonie pour une oreille délicate !

Terminons par un morceau de style figuré. C'est tout ce qu'il y a de plus ridicule dans l'avant-propos, p. 12 :

« Le despotisme, et celui religieux qui est le plus affreux de tous, donnait les mains à l'ignorance, qui marchait le serre-file de la crainte. Ces deux grands léviers politiques agissant simultanément

comme cause et comme effet, comprimaient le peuple, et le retenaient captif dans le réseau de fer dont on avait su les envelopper. »

Quelle confusion de figures, et quelle misérable liaison d'idées! N'a-t-on pas le droit de dire à M. Dufour :

Avant d'écrire apprenez à penser?

ANNONCES.

Extrait d'un rapport fait par M. Marle *à la Société grammaticale, sur la grammaire française de* M. Leterrier (1).

Cette grammaire est divisée en quatre parties.

La première se compose de notions sur les sons simples de la voix, sur les syllabes, et sur les mots considérés sous le double rapport de leur valeur propre et de leur étymologie.

Dans la deuxième partie, M. Leterrier s'attache à faire connaître les terminaisons et les formes dont les mots déclinables sont susceptibles.

Dans la troisième, il traite de la syntaxe en général;

(1) M. Leterrier vient de publier une grammaire latine qui fait suite à sa grammaire française. Ces deux ouvrages se vendent à Paris chez Delalain rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 5.

Et dans la quatrième, de la syntaxe de la langue française en particulier.

Ce plan est vaste ; il m'a paru bien conçu, et surtout exécuté avec beaucoup de talent.

Nourri de la lecture de Condillac, de du Marsais, de Duclos et de Beauzée, ce grammairien s'est souvent affranchi du joug de l'usage pour ne consulter comme ses maîtres que la *raison* et le *goût*. Il n'a pas craint de substituer aux définitions vulgaires des parties du discours, quelques définitions plus vraies parce qu'elles se rapprochent davantage de la nature des faits. Il raye hardiment de la classe des pronoms les mots *on*, *autrui*, *personne*, etc.; de celle des adverbes les mots *aujourd'hui*, *demain*, *hier*, etc. Ces derniers mots qui peuvent être sujets des *verbes* comme les noms, supports des *adjectifs* comme les noms, *compléments* des prépositions comme les noms, sont à ses yeux de véritables noms.

La ligne de démarcation qui sépare les prépositions des adverbes et des conjonctions est quelquefois bien délicate : M. Leterrier s'est efforcé de la rendre plus sensible, en remontant à l'origine de la plupart des mots qui entrent dans chacune de ces trois classes.

C'est aussi en suivant cette marche qu'il a été conduit à classer le mot *celui* parmi les adjectifs. Il nous semble qu'à cet égard il s'est fourvoyé. Sans doute *celui* est adjectif dans le vieux langage français, et notamment dans cet exemple, tiré de Joinville : *Le roy envoya querre* CELI *cordelier*, *etc.* ; mais il cesse de l'être, car on ne dit plus CELUI *cordelier*, CELLE

demoiselle, etc. Ce mot remplit d'autres fonctions, son rôle a changé, il ne peut plus appartenir à la même classe.

Le premier mot de toutes les langues, de tous les idiomes, de tous les jargons, de tous les patois est certainement le cri que pousse l'enfant qui vient de naître. Frappé de cette incontestable vérité M. Leterrier débute, dans la classification des parties du discours, par *l'interjection*, ou, pour parler avec plus de justesse, par *l'exclamation*. N'était-ce pas en effet outrager la raison que de placer ce premier fait de la *langue universelle* après tous les autres faits d'une langue particulière?

M. Leterrier a pourtant fait quelques concessions à l'usage. Faut-il l'en blâmer? faut-il l'en féliciter? Son ouvrage se vendra mieux, il est vrai : mais pourquoi ne pas combattre à outrance le tyran des langues; si tous les grammairiens avaient le courage de lui résister, son règne ne tarderait pas à finir. C'est notre faiblesse qui fait sa force; ce sont nos transactions avec la routine qui tuent la philosophie grammaticale.

Nota. Dans le prochain numéro nous analyserons les nouvelles *Messéniennes* de M. Casimir Delavigne.

SUPPLÉMENT.

Chapitre troisième.

DES MOTS

CONSIDÉRÉS COMME MOYENS DE COMMUNICATION, ET DES NOMS.

41. Les hommes ne peuvent communiquer entre eux que par des signes (32). Les mots sont les signes principaux dont ils se servent pour satisfaire à ce besoin. Considérés comme moyens de communication, les *mots* sont donc des touts syllabiques employés comme signes (2, 26, 39.).

42. *Étienne*, *Jean*, *François*, *soleil*, *lune*, sont des touts réels, des substances (8), les mots qui les désignent sont appelés *noms* ou *substantifs*. *Blancheur*, *odeur*, *vertu*, *sagesse*, sont des qualités (6) considérées comme des touts, ce sont des touts fictifs; (10) les mots qui les expriment sont aussi appelés *noms* ou *substantifs*. Les *noms* ou *substantifs* sont donc des mots signes de touts ou de manières d'être considérées comme des touts.

43. *Alexandre*, *César*, *Seine*, *Adour*, *Dax*, *Grenoble*, sont des individus réels (13), les deux premiers de la classe *homme*, les deux suivans de la classe *rivière*, et les deux derniers de la classe *ville*. J'appelle *individuels* les noms qui en sont les signes. Le *nom individuel* est donc le nom d'un individu réel.

44. Le nombre des touts réels est immense. Si nous n'avions que des noms individuels, leur multitude surchargerait la mémoire, et nous ferait tout confondre. Pour éviter cette confusion, on a fait les classes (12). Un nom a été imposé à chacune, et, par le moyen de certains mots, on applique ce nom à un nombre, plus ou moins grand, des individus de la classe. On dit : *cet homme*, *un homme*, *tous les hommes*, *quelques hommes*, etc. *Cet* et *un* désignent chacun un individu, *tous les*, la totalité des individus, *quelques*, une partie seulement. J'appèle *nom commun* tout nom de classe; exemple : *être*, *substance*, *animal*, *homme*.

45. Il résulte de ce que nous venons de dire 1.° qu'il suffit qu'un nom représente un individu réel, pour qu'il soit *individuel;* 2.° que ce n'est pas assez qu'un nom appartienne à plusieurs objets pour qu'il soit *nom commun*; il faut de plus qu'il soit signe de leurs qualités communes; 3.° que la classe *homme* est une espèce (15) et non un individu réel de la classe *animal*, et qu'il en est de même de toutes les espèces par rapport aux genres (15), puisqu'elles ne sont que des touts fictifs; 4.° que les noms individuels et les noms communs sont également *propres* aux objets qu'ils désignent, c'est-à-dire, qu'ils leur appartiennent en propre : *Paris* ne se dit que de la capitale de la France; *homme* ne convient qu'à la classe des animaux raisonnables et à chacun de ces animaux; les noms de famille sont des noms *propres* à la famille et *communs* à tous les individus dont elle se compose. Ainsi tous les noms sont des noms propres, mais tous les noms propres ne sont pas individuels : il y en a qui sont des noms communs.

EXERCICE.

D. Quels sont les moyens dont les hommes peuvent faire usage pour communiquer entre eux? (41)

D. Quels sont les signes principaux qu'ils emploient pour cela? (41)

D. Qu'est-ce que les *mots* considérés comme moyens de communication? (41)

D. Qu'appelez-vous *noms* ou *substantifs?* (42)

D. Combien y a-t-il d'espèces de noms? (43, 44)

D. Qu'est-ce que les *noms individuels?* (43)

D. Le nombre des individus réels est-il considérable? (44)

D. Qu'arriverait-il si nous n'avions que des noms individuels? (44)

D. A quel moyen a-t-on eu recours pour éviter la confusion? (44)

D. Qu'est-ce qu'un *nom commun?* (44)

D. Pour qu'un nom soit individuel suffit-il qu'il représente un individu? (45)

D. Pour qu'un nom soit commun suffit-il qu'il appartienne à plusieurs individus? (45)

D. La classe *homme* est-elle un individu réel de la classe *animal?* (45)

D. En est-il de même de toutes les espèces par rapport aux genres? (45)

Prix de l'abonnement :

Pour Paris ..... 20 francs.
Pour les départemens 22
Pour l'Étranger.... 25

Il paraît, le 5 de chaque mois, un Numéro d'environ 48 pages.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE, RUE PALATINE, N. 5.